

Le Pays de Limours est tout entier contenu dans la petite région naturelle du Hurepoix. Celui-ci est défini comme le rebord nord-est du plateau de Beauce, profondément entaillé par les vallées des petites rivières depuis la Bièvre au nord jusqu'à la Juine au sud, en passant par l'Yvette et la Rémarde qui encadrent notre territoire. Pour bien comprendre les paysages et l'occupation du sol, il faut avoir à l'esprit la structure géologique, qui d'ailleurs est très simple dans ses grandes lignes.

L'ossature tertiaire

Trois couches d'âge tertiaire et à peu près horizontales structurent le pays :

- en haut, l'argile à meulière, épaisse de 10 m au maximum, qui prolonge les calcaires de Beauce et d'Etampes et constituent l'armature du plateau,
- au milieu, les sables de Fontainebleau, épais d'environ 50 m, présents partout sur les versants,
- à la base, des roches diverses, surtout argileuses, qui n'affleurent que vers le sud, à Fontenay, Courson et Vaugrigneuse.

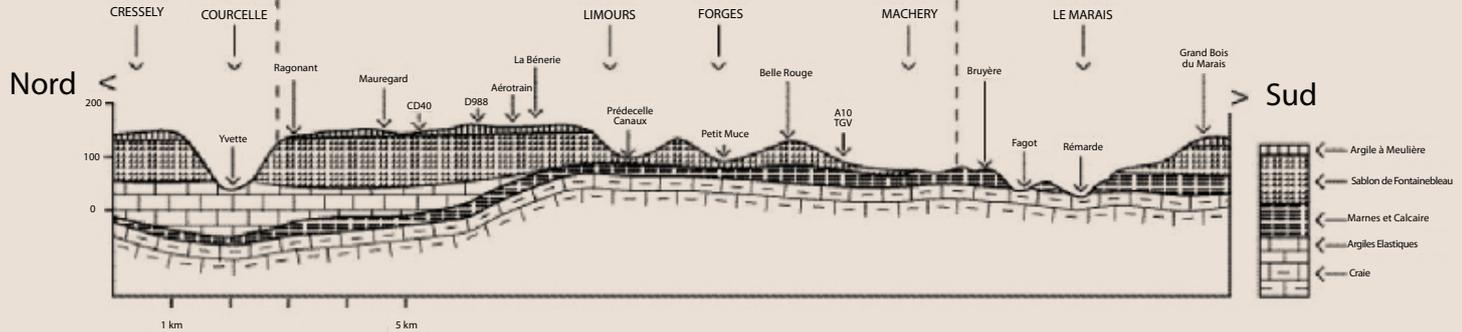
La craie à silex

L'un des rares affleurements de craie du centre du Bassin parisien se situe dans le fond des vallées de l'Orge et de la Rémarde, en particulier sur le territoire de Saint-Maurice. Cette roche est la plus ancienne du Pays de Limours puisqu'elle date du Sénonien, dernier étage du Crétacé, qui lui-même termine l'ère secondaire. Elle s'est formée au fond de la mer à partir du dépôt des squelettes calcaires de microorganismes planctoniques, les Coccolithophoridés. Elle affleure à la faveur d'un bombement formé au du Tertiaire, connu sous le nom de «dôme de la Rémarde». Actuellement, la craie est recouverte par des dépôts de pente sableux ou par des alluvions, et ne se manifeste que par des «rognons» de silex, déterrés par les labours dans les champs, comme à l'ouest de la Butte des Pins. Ces silex sont issus de lits horizontaux analogues à ceux qu'on voit actuellement sur les falaises normandes, à Etretat par exemple. Un avis de recherches est donc lancé pour retrouver (sous la cote 75), toute ancienne carrière qui montrerait une tranche de cette roche en place.

Les dépôts superficiels du quaternaire

Les phases climatiques contrastées de la fin du tertiaire et du quaternaire ont modifié ou masqué ces formations anciennes, pour aboutir à la situation actuelle. C'est ainsi que sous climat chaud et aride, la cimentation des sables de Fontainebleau a conduit à la formation des grès. Sous un régime tropical humide, et après un apport fluviatile issu des roches cristallines du Massif Central, la formation lacustre de Beauce a été transformé en un mélange d'argile multicolore et de blocs de meulière. Lors des phases froides et humides du quaternaire, les colluvions (=dépôts de pentes) se sont mises en place par coulées boueuses sur tous les versants, alors que pendant les périodes plus sèches, plusieurs mètres de loess ont été déposés par les vents du sud, puis érodés sur les versants. Les hasards des divagations fluviatiles et l'érosion qui en a découlé, ont conduit à la création de deux types de relief dans le pays de Limours : le Nord tabulaire, bordé par des versants abrupts, typique du Hurepoix, et le Sud vallonné où les sables ont été déblayés par les 3 rivières soeurs (Renarde, Orge, Rémarde) et chez nous, les 3 affluents de cette dernière, la Gloriette, la Prédecelle et la Charmoise.

Le Pays de Limours



Le paysage naturel

L'Homme a adapté ses activités et ses implantations en fonction de cette configuration, ce qui a conduit aux paysages actuels.

Au nord, le plateau est utilisé pour la culture céréalière intensive en raison de la fertilité de sa couverture loessique, d'où il résulte un paysage ouvert, où tout objet qui dépasse la hauteur des champs (arbre, boqueteau, ferme, église, pylône, silo, tours des ulis) est repérable de loin. Si l'épaisseur du limon diminue, l'agriculture laisse la place à la forêt : c'est le cas sur les rebords des plateaux et dans les bois de Montabé et de Bajolet. Lorsque la pente est trop forte et/ou les sols trop pauvres, la forêt occupe aussi le terrain. Tous les versants sont ainsi boisés, de Vaugondran à Montabé sur nos marges nord, des 2 côtés de la Salmouille entre Janvry et Saint-Jean et sur une bande continue qui va de Pecqueuse à la Roche Turpin.

Au sud, la répartition des espaces agricoles et forestiers n'est pas aussi schématique. Vers Angervilliers et Bajolet, les sols très pauvres du plateau et des versants sont couverts d'un massif forestier presque continu, alors que de Machery à la Roncière, sur les dépôts de pente sablo-limoneux, le paysage est à dominante agricole, mais plus varié que sur le plateau du Nord, du fait de l'ondulation du relief, de l'omniprésence des petits bois et de l'existence de prairies, la plupart pâturées par des chevaux, comme à la Roncière, à Verville ou à la Fontaine aux Cossons. Enfin, la vallée de la Rémarde offre un paysage original pour le Pays de Limours, étant donné son ampleur, ses versants peu pentus et ses boisements humides. Parmi ceux-ci, les peupleraies, qui ont beaucoup souffert de la tempête, ont été replantées.